

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 12 février 2009.

Section du dépôt légal

Entreprises

Régions

Camionnage

Transport collectif

Transport aérien

Transport ferroviaire

Transport maritime

Zone des fournisseurs

Centre d'affaires

Analyse avantages-coûts des projets publics

Contrats

Guichet unique

Modèles d'actes notariés

Panneaux de signalisation

Partenariat public-privé (PPP)

Projets routiers

Réseau routier



Travaux routiers
Conditions routières
Caméras de circulation
et davantage...

Documentation et publications

Sites connexes

Accueil > Zone des fournisseurs > Centre d'affaires > Projets routiers > Parachèvement de l'autoroute 35

Parachèvement de l'autoroute 35

- Contexte
- Objectifs
- Description du projet
- État d'avancement
- Partenaire
- Pour information
- Documentation

Contexte

L'ensemble du corridor Montréal-Boston est desservi par des autoroutes, à l'exception du tronçon de 37,9 km sur la route 133 compris entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine.

Actuellement, en raison de l'absence d'une autoroute dans le secteur, la circulation locale, régionale et de transit s'effectue sur la route 133, ce qui entraîne plusieurs inconvénients pour les agglomérations traversées.

Le projet de parachèvement de l'autoroute 35 (autoroute de la Vallée-des-Forts) consiste à terminer ce trait d'union essentiel de près de 500 km entre Montréal et Boston, et vise à faire du lien autoroute 35/Interstate 89 un véritable corridor de commerce entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre.



Objectifs

Le parachèvement de l'autoroute 35 a principalement pour objectifs :

- d'assurer la sécurité des usagers
- de terminer un important lien autoroutier entre le Québec et les États-Unis en améliorant la mobilité des personnes et des marchandises
- d'améliorer la qualité de vie ainsi que la sécurité des riverains de la route 133

Description du projet

Le projet consiste à construire un tronçon d'autoroute à quatre voies sur une distance de 37,9 km. Le nouveau tronçon de l'autoroute 35 traversera le territoire de cinq municipalités, soit Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Alexandre et Saint-Sébastien, qui font partie de la MRC du Haut-Richelieu, ainsi que Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River et Saint-Armand, qui font partie de la MRC de Brome-Missisquoi.

Cinq échangeurs seront construits pour assurer le lien entre les voies autoroutières et le

réseau local. Ils seront situés dans les secteurs d'Iberville, de Saint-Alexandre, de Saint Sébastien et de Saint-Armand (nord et sud).

État d'avancement



Les étapes du projet s'échelonnent sur plusieurs années, notamment pour la réalisation des différentes études, les acquisitions de terrain, le déplacement des services publics, la préparation des plans et devis et l'obtention des autorisations gouvernementales.

Le projet a toutefois franchi certaines étapes importantes en 2007. Le gouvernement du Québec a signé deux décrets le 1^{er} août 2007. Un premier décret concerne la délivrance d'un certificat d'autorisation environnementale en faveur du ministère des Transports (MTQ) pour le projet de parachèvement de l'autoroute 35 et un deuxième permet au MTQ d'utiliser, à des fins autres que l'agriculture, des lots ou parties de lots situés en zone agricole.

Le certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement a été obtenu le 20 octobre 2008 pour un premier segment d'autoroute compris entre les routes 227 à Saint-Alexandre et 133 à Saint-Sébastien.

Ce projet a aussi fait l'objet d'une étude approfondie conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et a obtenu, le 11 décembre 2008, l'autorisation des autorités responsables.

Des travaux de terrassement, de déboisement, de drainage et de fondation de la chaussée ont été entrepris sur un premier segment d'autoroute compris entre Saint-Alexandre et Saint-Sébastien, en janvier 2009. Sur ce segment, 14,7 km d'autoroute seront construits d'ici la fin de l'automne 2012. L'ensemble du tronçon de 37,9 km est subdivisé en quatre segments et sa réalisation devrait être terminée en 2014.

Partenaire



Conformément à une entente de principe entre les gouvernements du Canada et du Québec annoncée le 26 avril 2006, une partie du financement prévu pour achever le lien autoroutier proviendra de programmes fédéraux d'infrastructures, soit 44 millions du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et 13 millions du Fonds canadien sur l'infrastructure frontalière (FCIF).

Les coûts du parachèvement de l'autoroute de la Vallée-des-Forts sont estimés à 370 millions de dollars, excluant les modifications qui pourraient être requises à la suite de la procédure fédérale sur l'évaluation environnementale.

Pour information



Direction de l'Est-de-la-Montérégie

201, place Charles-LeMoine, 5^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : 450 677-3413

Télécopieur : 450 442-1317

Courriel : dtem@mtq.gouv.qc.ca

Documentation



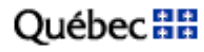
Les documents sont présentés en format PDF et doivent être ouverts au moyen d'Acrobat Reader.

- [Tracé et échangeurs planifiés](#) (carte) (1,4 Mo)
- [Décret n° 598-2007](#) (utilisation de lots ou parties de lots en zone agricole) (59 Ko)

- **Décret n° 599-2007** (délivrance d'un certificat d'autorisation environnementale) (44 Ko)

 [HAUT DE LA PAGE](#)

[Politique de confidentialité](#)



© Gouvernement du Québec, 2007

PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE DE LA VALLÉE-DES-FORTS (A-35)

Tracé et échangeurs planifiés

